



ONUDC

PLAN D'ACTION DE COMMUNICATION SUR LA TRAITE DES PERSONNES EN COTE D'IVOIRE

Fiche technique

Intitulé du projet : Renforcer la lutte contre la traite des personnes en Côte d'Ivoire à travers une approche pluri-acteurs

Lieu de mise en œuvre du projet : Côte d'Ivoire

Période de mise en œuvre : 2013-2014

Personnes de contact :

Sandrine Gbialy épouse BIGORRA (ONUDC Abidjan) sandrine.gbialy@unodc.org
Tel. +255 77 30 14 75

Henna Mustonen (ONUDC Bureau Régional, Dakar) henna.mustonen@unodc.org Tel. +221 33 859 9659, +221 77 740 6714

TABLE DES MATIERES

1. F	RESUME	3
2. F	REMERCIEMENTS	4
3. A	ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	6
4. (CONTEXTE ET JUSTIFICATION	7
4.1	Diagnostic de la situation régionale	7
4.2	Situation de la TDP en Côte d'Ivoire	7
4.3	Mise en place du projet du Plan d'Action de Communication	8
5. (DBJECTIFS	10
6. F	PLAN D'ACTION DE COMMUNICATION	11
6.1	Principes de la communication	11
6.2	Publics cibles de la communication	11
6.3	Thématiques et type de messages	13
6.4	La stratégie de communication à court terme et à moyen terme	18
6.4	.1 Approche	18
6.4	.2 Facteurs externes	18
6.4	.3 Opportunités	19
6.4	.4 Risques	19
6.4	.5 Moyens et évènements de communication	20
6.5	Stratégie de communication à long terme	22
7. F	PLAN OPÉRATIONNEL DE COMMUNICATION	23
7.1	Principales opérations	23
7.2	Chronogramme d'activités	24
8. S	SUIVI ET ÉVALUATION	27
8.1	Résultats attendus	27
8.2	Évaluation des opérations de communication	27
9. (COORDINATION DES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION	28
9.1	Organisation générale	28
9.2	Partenariats	28
10. E	BIBLIOGRAPHIE	29

1. RESUME

« Ça devrait inquiéter chaque personne, parce que c'est un avilissement de notre humanité commune. Ça devrait inquiéter chaque communauté, parce que ça déchire notre tissu social. Ça devrait inquiéter chaque entreprise, parce que ça fausse les marchés. Ça devrait inquiéter chaque nation, parce que ça met en danger la santé publique et alimente la violence et le crime organisé. Je parle de l'injustice, de l'indignation, de la traite des êtres humains, qui doivent être appelés par leur vrai nom - l'esclavage moderne ». Président Barack Obama¹

La traite des personnes est un esclavage moderne qui prend de l'ampleur dans nos sociétés et rend vulnérables les populations qui sont exposées aux manipulations de réseaux criminels organisés et puissants. C'est à ces préoccupations que ce document veut répondre en appuyant le Gouvernement ivoirien dans la mise en place d'un dispositif adapté pour mieux lutter contre le phénomène de la traite des personnes en Côte d'Ivoire.

L'élaboration de ce plan d'action de Communication est une activité du projet de l'ONUDC pour le renforcement de la lutte contre la traite des personnes en Côte d'Ivoire. C'est un document qui a été élaboré en collaboration avec des institutions publiques et la société civile. Son objet est de définir des outils et des méthodes adéquats qui permettront de conscientiser l'opinion publique sur le phénomène de la traite des personnes à des fins d'exploitations sexuelles.

L'objectif général de ce plan est de contribuer à la réduction de la demande des services de traite de personnes en Côte d'Ivoire.

Dans le but d'appuyer le Gouvernement ivoirien dans la mise en place des actions curatives et préventives basées sur la durabilité, toutes les couches sociales sont visées pour la mise en œuvre du plan. Ce sont précisément, les décideurs, les acteurs économiques, les consommateurs des services de la traite, les populations vulnérables et à risque, ainsi que les victimes, cibles primaires identifiées. Les actions à mener pour aboutir au changement de comportement consistent en l'information, la sensibilisation et la mobilisation. Pour ce faire, des thèmes et messages clés pour illustrer l'ampleur, les manifestations et les actions pour la réduction de la demande ont été élaborés à l'égard de chaque groupe cible.

Ce plan est un outil pour inspirer l'Etat ivoirien dans l'élaboration d'un plan de communication national sur le phénomène de la TDP dans le pays.

¹ Président des Etats Unis d'Amérique (2008-2011 / 2012-2016)

2. REMERCIEMENTS

Ce plan d'action de communication est le fruit des contributions, du soutien et des efforts fournis par de nombreuses personnes et organisations. Le contenu de ce document a été rédigé sur la base des conclusions des travaux de groupe.

A ce titre, l'ONUDC tient à remercier vivement toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document par leurs conseils, le dévouement et le professionnalisme dont ils ont fait preuve au cours des échanges.

Les remerciements vont particulièrement à l'endroit des personnes citées ci-dessous qui sont issues des Administrations publiques et des Organisations Non- Gouvernementales pour leur assiduité et leurs contributions actives.

L'ONUDC remercie ses partenaires que sont la Direction Générale du Développement des Capacités Nationales (DGDCN) du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement, l'ISTC, le MPTIC et l'Interpol pour avoir délégué des experts à faire des présentations de manière bénévole pendant le premier atelier d'élaboration du plan d'action de communication en décembre 2013. Nos sincères remerciements s'adressent également à l'équipe d'Interpol pour la mise à disposition gratuite des locaux pour l'organisation des différents ateliers. Il faut, enfin, saluer l'appui financier du projet de lutte contre la traite des personnes (TDP) en Côte d'Ivoire à travers l'ONUDC, par le Département de l'Etat des Etats Unis d'Amérique.

Participants par ordre alphabétique à l'élaboration du Plan d'Action de Communication

Nom & Prénoms	Institution	Fonction
ADOU Ghislain	MEMPD/DGDCN/DRCN	Chargé des études
AKA Blainson	MEMPD/DGDNC/DICN	Chargé d'études
AHMED Sako	MPTIC	Spécialiste des TICs et des programmes applicatifs
AHOURY Charlotte	Interpol	Officier Régional Spécialisé
AZZURA Mantovani Eleonora	OIM	Développement de projets
BARRY Josette	MINICOM	Inspectrice
BOKOLA Edmond	ISTC	Chef du Service de Communication
CAMARA Christiane épouse ZOKOU	MSFFE	Assistante du Directeur de la Planification
COULIBALY Fanta	MSFFE	Directrice du Comité National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre
COULIBALY Mamadou Kounvolo	LIDHO	Juriste Consultant
DIABATE Ibrahim	MPTIC	Conseiller Technique
ESSOH Esmel Louis	OIM	Développement de projets
GASSAUD Oumou	MINICOM	Cellule Juridique
GBIALY Sandrine épouse BIGORRA	ONUDC	Coordonnatrice Nationale
GOUGOUA Kouly Rachel	ONEF	Présidente
GNEBLE Labé	ONEF	Chargé de Programme
GONDO Yaké	MEMPD/DGDCN	Directeur Général de la DGDCN
GOURI Danielle	MEMPD/DGDCN	Secrétaire de direction
HOUNDIE YAHOUE Irène	MEMPD/DGDCN/DRCN	Chargée d'études

IDRISSOU Moukaïla	UNPOL	Chef de Section Police Judiciaire/SF
KONE Éric Herman	OFT/MT	Assistant SG/OFT
KORE Cynthia Jolie Apéa	ONG Blety	Educatrice Pair
KOUAKOU Kouamé	INFJ	Chargé de Communication et des Relations extérieures
MONBELLI Christophe	UNPOL	Chef de Section de Formation Police Judiciaire
MONGUE Emmanuel	MEMPD/DRCN	Directeur des Renforcement des Capacités Nationale
MUSTONEN Henna	ONUDC	Experte Traite des Personnes et Trafic Illicite des Migrants
N'GANDIA Germaine épouse SORO	MEMPD/DGDCN/DRCN	Chargée des études
OUEDRAGO Roger	Interpol	Officier Régional Spécialisé
POHO Innocent	MEMPD	Sous-Directeur des Renforcements des Capacités
SAHIBOU Traoré	MEMPD	Chargé d'études
SAGBO Kevin JP	MSFFE	Chargé d'études
SERI Kanon	MSFFE	Directeur de la Planification
TANO OI Tano	ONUCI	Chargé des droits de l'Homme
TANOH Pierre Célestin	ISTC	Sous-Directeur de l'Information et des TIC
TOURE Kiya Colette épouse TRAORE	Côte d'Ivoire Tourisme, Office National du Tourisme	Conseiller du Directeur Général
TOUTOUKPO D. Georges	MPJSLS	Assistant en Communication
YAO Konan Jean Marc	LIDHO	Membre

3. ACRONYMES ET ABREVIATIONS

CEDEAO Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEEAC Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale

DGDCN Direction Générale du Développement des Capacités

ICMPD Centre International pour le Développement et Programme de Migration

INFJ Institut National de la Formation Judicaire

ISTC Institut des Sciences de la Technologie et de la Communication

LIDHO Ligue Ivoirienne des Droits de l'Homme

MEMAE Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères

MEMAS Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle

MCF Ministère de la Culture et de la Francophonie

MINCOM Ministère de la Communication

MEMFPA Ministère de la Culture et de la Francophonie

MEMIS Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

MPJSL Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs

MEMPD Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

MPTIC Ministère de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication

MSFFE Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant

MJDHLP Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques

OFT Office des Fluidités Transfrontalières

OIM Organisation Internationale de la Migration

ONEF Organisation Nationale pour l'Enfant, la Femme et la Famille

ONG Blety Organisation Non-Gouvernementale Blety

ONUCI Office des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire

ONUDC Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

PVAR Populations Vulnérables et à Risques

TDP Traite des Personnes

UNPOL Police des Nations Unies

4. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

4.1 Diagnostic de la situation régionale

La traite des personnes (TDP) est un fléau qui touche toutes les couches sociales et aux droits de l'Homme, dans la mesure où elle viole la dignité et l'intégrité des individus, leur liberté de circulation et même dans certains cas, leur droit à la vie. Conscients de l'ampleur du phénomène aux signes invisibles et de ses conséquences en Afrique de l'Ouest, les Etats de la CEDEAO ont entrepris plusieurs initiatives qui visent à lutter efficacement contre ce fléau en prenant des dispositions au niveau des administrations nationales et de la société civile.

Les Etats Membres de la CEDEAO en Afrique de l'Ouest ont manifesté donc leurs préoccupations à travers plusieurs initiatives telles que : l'adoption d'un plan d'action de la CEDEAO pour lutter contre la traite des êtres humains, par la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements en 2001 ,l'adoption d'un plan d'action commun avec la Communauté Economiques des Etats de l'Afrique Centrale (CCEAC) et le plan d'action CEDEAO / CEEAC de lutte contre la traite des êtres humains, en 2006.

En Côte d'Ivoire, les initiatives prises mettant en exergue l'engagement du pays dans la lutte contre ce phénomène se matérialisent par la signature des accords avec le Mali (2000, 2005) et le Burkina Faso (2013), par l'adoption d'une loi (N° 2010-272 du 30 septembre 2010) couvrant la traite des enfants et les pires formes de travail des enfants, ainsi que l'adoption d'un plan d'action national relatif à la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants (2010, 2012-2014).

La Côte d'Ivoire étant un pays d'origine, de destination et de transit de cas de traite des personnes, il s'avère nécessaire de renforcer son cadre. Ce qui permettra de répondre de façon plus large à ce fléau qui touche à la fois des enfants et des adultes. Ce travail permettra d'identifier et de prévenir les cas de traite, ainsi que de protéger les droits des victimes et poursuivre les auteurs de ce crime

4.2 Situation de la TDP en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a traversé une crise politico-militaire entre septembre 2002 et mai 2011. Cette crise a contribué de manière considérable au développement des trafics de tous genres, tels que la TDP et le trafic de drogues. Aussi, la situation géographique de la Côte d'Ivoire constitue-t-elle un handicap pour le pays vu l'instabilité politique dans certains de ses pays frontaliers.

En 2005, l'UNICEF et l'Ambassade des USA publient un rapport sur la question de la TDP, en particulier celle des enfants et des femmes en Afrique de l'Ouest. Ce rapport démontre que la Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus visés par les trafiquants des êtres humains, du fait de la forte demande de main d'œuvre dans les plantations et de services sexuels dans les sites aurifères. Chaque année, des milliers d'enfants et de femmes sont transportés vers la Côte d'Ivoire dans le but d'être exploités sexuellement et pour des travaux forcés.

Il existe des axes de mobilité qui sont les plus utilisés par les trafiquants. Parmi ceux-ci, il y a l'axe Abidjan -Lagos, plus connu sous l'appellation de « Corridor Abidjan-Lagos» ou «Corridor du SIDA». C'est un corridor commercial qui relie cinq (5) pays : la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria. Le long de ce corridor se manifestent des activités parallèles informelles et peu réglementées (ventes à la sauvette et services variés,

migrations, contrebandes et autres formes d'activités illégales², prostitution, etc.) qui varient en fonction des arrivées des flux de camions, des mouvements de bateaux dans les ports, ainsi que de la concentration d'habitants. Le corridor Abidjan-Lagos est une importante route pour la migration et la prostitution ou l'exploitation sexuelle en Afrique de l'Ouest³. Dans cet espace où les migrations transfrontalières sont importantes, il existe également une traite des enfants à des fins de travail forcé, notamment dans les zones de productions agricoles et minières situées essentiellement en Côte d'Ivoire, au Ghana et au Nigeria. Les pays comme le Bénin et le Togo sont les pourvoyeurs de main d'œuvre.

Les migrations à l'intérieur d'un même pays africain sont également importantes et s'expliquent notamment, par l'exode rural et une tradition de placements d'enfants et de jeunes gens chez un membre de la famille ou de la parenté, à des fins éducatives. Le sens de la migration reflète généralement les disparités dans le développement socio-économique (ressenties ou réelles) entre zones rurales et urbaines et la forte demande de main d'œuvre pour le travail dans des zones plus prospères. Ainsi, en Côte d'Ivoire, des milliers de personnes se déplacent chaque année des zones rurales vers les grandes villes, pôles d'activités économiques, particulièrement vers Abidjan à la conquête d'emploi et d'une vie meilleure. Ces déplacements massifs constituent un des catalyseurs des causes de la TDP que vivent de nombreux enfants et adultes en Côte d'Ivoire.

En Octobre 2012, le gouvernement a fait des progrès en ratifiant la <u>Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée</u>, ainsi que le <u>Protocole contre la traite des personnes</u>. Bien que la Côte d'Ivoire ait ratifié le Protocole de Palerme contre la traite de personnes, ce phénomène particulièrement celui qui affecte des adultes et ses variantes reste méconnu des agents en charge d'appliquer la loi et de la population qui demeure vulnérable à ses différentes facettes. Il n'existe pas à proprement parler d'une étude d'envergure nationale. Néanmoins, de nombreux cas et des témoignages recueillis par différentes institutions gouvernementales, organisations des droits de l'homme et la Police Nationale montrent l'existence de la TDP comme définie par le Protocole contre la traite des personnes (2000). Aussi, au cours des différents ateliers organisés par l'ONUDC en partenariat avec Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement (MEMPD), les échanges entre les participants ont démontré une insuffisance dans le cadre juridique ivoirien pour la répression du crime de traite de personnes plus particulièrement des adultes.

A travers ce plan d'action de communication, le but de l'ONUDC est de sensibiliser toutes les couches sociales sur le phénomène afin de contribuer à la réduction significative de la demande spécialement à des fins d'exploitation sexuelle et de sensibiliser sur son impact sur le développement humain.

4.3 Mise en place du projet du Plan d'Action de Communication

Bien que ce document porte sur les activités de sensibilisation sur la traite des personnes, l'organisation a mené plusieurs opérations de communication qui ont conduit aux résultats pour l'élaboration de ce plan d'action de communication. Les ateliers et séances de travail avec les partenaires sont les points forts des opérations de communications réalisées à ce jour par l'ONUDC.

-

²Trafics transnationaux et état de droit en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces, ONUDC, juillet 2009, p.41

³ Source: ONUSIDA, Corridor-Aids Association

Une première mission d'évaluation effectuée en Avril 2013 a permis à l'équipe de l'ONUDC de lancer le projet de lutte contre la traite des personnes. Un atelier a été organisé en avril 2013 en partenariat avec le MEMPD et le Centre International pour le Développement et Programme de Migration (ICMPD) pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de lutte contre la TDP. Au cours de cet atelier qui a enregistré la participation de plusieurs institutions gouvernementales et de la société civile, l'ONUDC a présenté les différentes activités du projet.

En Juillet 2013, une équipe de l'ONUDC a effectué une seconde mission d'évaluation à Abidjan. Celle-ci consistait à rencontrer les acteurs clés afin de discuter de la méthodologie à utiliser pour la mise en œuvre du projet et plus précisément du volet de sensibilisation. La mission a permis à l'équipe de l'ONUDC de convenir avec les acteurs nationaux rencontrés, de conjuguer les efforts pour lutter plus efficacement contre la criminalité transnationale organisée en générale et plus particulièrement contre la TDP dans le pays. En effet, la sensibilisation du grand public sur la traite des personnes, singulièrement celle des adultes et des victimes d'exploitation sexuelle est un des objectifs principaux du projet.

Il a été donc décidé de la création d'un groupe de travail afin d'adopter un plan de communication permettant de déterminer les cibles pour la sensibilisation, les messages à faire passer, les canaux pertinents pour transmettre ces messages et les circuits de diffusion à utiliser. Ce groupe de travail définira un plan d'action de communication avec des actions concrètes (tels que les spots, documents, etc.) pour cibler les causes à l'origine et les aspects liés à la demande de la traite des personnes et en particulier à la traite des adultes à des fins d'exploitation sexuelle.

Ainsi donc, dans le but d'honorer ces accords d'avec les acteurs pertinents lors des rencontres précédentes, l'ONUDC, en partenariat avec le MEMPD, a organisé en début décembre 2013, un atelier qui a réuni 15 institutions expérimentées dans le domaine de la sensibilisation et de la communication. Les résultats issus des discussions et des séances de travail en commission constituent des éléments essentiels pour la mise en œuvre de ce plan de communication.

A la suite du plan de communication élaboré en 2012 pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation pour la lutte contre la traite des enfants, exploitation et pires formes de travail des enfants, ce plan vient élargir l'action de communication aux adultes et à l'ensemble de la population.

5. OBJECTIFS

L'objectif général de ce plan est de contribuer à la réduction de la demande des services de traite des personnes en Côte d'Ivoire.

Son objet est de définir des outils et les meilleures méthodes qui permettront de conscientiser l'opinion publique sur le phénomène de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle. La finalité de ce plan est de mieux contribuer à la réduction de la demande des services de traite des personnes en Côte d'Ivoire.

Afin d'y parvenir, les opérations prévues se résument à l'information, la sensibilisation et la mobilisation de toutes les couches sociales. Ainsi, à travers chacune des opérations de ce plan, l'ONUDC et ses partenaires prévoient atteindre d'ici fin 2014 au moins 1000 personnes dans chacune des zones ciblées dans les régions à risque. Il vise à mobiliser l'opinion publique contre le phénomène de la TDP ainsi que ses conséquences sur le développement humain des citoyens. Dans le but d'informer et sensibiliser toutes les couches sociales sur le fléau de la TDP et les amener à prendre conscience de son ampleur, des messages clés seront définis à l'égard des cibles et seront divulgués à travers différents canaux. Pour s'assurer que les messages atteignent toutes les populations cibles, une importante structure expérimentée dans le domaine de la sensibilisation sera sélectionnée pour mener à bien les activités.

Ce plan est un guide pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation. Il est important de souligner que, par sa définition, un plan de communication prend en compte toutes les activités d'un projet. Etant donné que celuici illustre uniquement les actions de sensibilisation du projet, il a été convenu la notion d'un plan d'action de communication lors de l'atelier en décembre 2013.

Les objectifs spécifiques de ce plan d'action sont d'arriver d'ici fin 2014 à :

- a) Informer au moins 2000 personnes dans chaque zone cible sur l'ampleur, les manifestations et conséquences du fléau de la TDP particulièrement des adultes à des fins d'exploitation sexuelle ;
- b) Sensibiliser au moins 2000 personnes dans chaque zone ciblée sur le danger social que représente le fléau de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle ;
- c) Renforcer les capacités d'au moins 1500 acteurs clés des plateformes existantes sur le phénomène de la traite des personnes particulièrement à des fins d'exploitation sexuelle ;
- d) Mobiliser en moyenne 1000 personnes à s'approprier durablement les actions de prévention et de lutte contre la traite des personnes à des fins d'exploitations sexuelles.

L'objectif à long terme que l'ONUDC veut atteindre à travers ce plan, est d'amener le Gouvernement ivoirien à élaborer une stratégie nationale de communication pour la lutte contre la traite des personnes tout en s'inspirant de ce plan d'action de communication.

6. PLAN D'ACTION DE COMMUNICATION

6.1 Principes de la communication

Dans le but d'amener les différentes cibles à s'approprier ce plan d'action de communication qui consiste à conscientiser l'opinion publique, l'ONUDC et ses partenaires utiliseront les principes de participation et de coordination avec les institutions nationales et locales dans la mise en œuvre de ce plan. L'ONUDC est une agence onusienne réputée pour sa lutte contre la criminalité transnationale organisée et dans l'appui aux gouvernements à mettre en place des mesures durables contre ces crimes et leurs auteurs. Le MEMPD étant une structure gouvernementale œuvrant en faveur du peuple ivoirien est une institution consolidée de par son existence et sa composition.

Pour la mise en œuvre effective des interventions proposées dans ce plan d'action de communication, l'ONUDC et le MEMPD veulent s'inspirer du modèle marketing AIDA ⁴ (Attention, Intérêt, Désir et Action)afin de susciter la participation massive de toutes les couches sociales dans le but de les amener à s'approprier les actions de lutte contre le phénomène de la traite des personnes en Côte d'Ivoire. Le model AIDA consiste à savoir capter l'attention de l'interlocuteur sur un sujet ou objet donné, en essayant d'obtenir son assentiment et lui faire comprendre des bénéfices qu'il y gagnerait; on éveille ainsi l'intérêt et on suscite le désir en la personne ce qui va l'amener à enfin prendre action jusqu'à obtenir satisfaction. Le modèle AIDA caractérisé par sa finalité à amener la cible à prendre acte, pousse l'ONUDC et ses partenaires à l'adopter dans le but de mieux conscientiser l'opinion publique sur le phénomène de la traite.

Ce modèle guidera l'élaboration des messages qui consisteront dans un premier temps à capter l'attention des groupes cibles sur l'ampleur et les manifestations du phénomène en Côte d'Ivoire. Les messages seront choisis et rédigés de sorte à susciter l'intérêt des différentes cibles sur le phénomène ainsi que ses conséquences sur leurs vies et celles de leurs proches pour les amener à créer le désir de s'informer ou renforcer leur connaissance sur ce fléau. La finalité d'agir que ce modèle inspire consistera dans notre cas d'amener les différents groupes cibles à prendre des actions durables telles que la mobilisation de ressources, vote des lois afin d'y remédier convenablement. L'exécution d'actions durables par chaque citoyen pourra donc contribuer à la réduction de la demande des services de traite de personnes.

6.2 Publics cibles de la communication

Les publics cibles de ce plan d'action de communication se subdivisent en cinq (5) grandes catégories :

- décideurs,
- acteurs économiques,
- consommateurs,

⁴ **Device Julianne Behm (Nov. 2013):** The Aida Model -Wrong Spelling in Advertisements as an Attention-Seeking,

- populations à risque et vulnérables et
- victimes.

a) Groupe des décideurs

Ce groupe est composé des autorités disposant des pouvoirs de décisions. Sous cette catégorie, l'on distingue notamment les membres du gouvernement, les élus nationaux et locaux, autorités administratives, responsables communautaires et religieux, autorités judiciaires et de sécurité. Ces autorités détiennent le monopole de la prise de décisions qui affectent le développement du pays. Ce groupe sera informé sur l'ampleur et les conséquences du fléau de la traite des personnes pour ainsi l'amener à mettre en place des mesures durables contre ce phénomène.

Bien qu'en Octobre 2012 la Cote d'Ivoire ait ratifié la <u>Convention des Nations Unies contre la Criminalité</u> <u>Transnationale Organisée</u>, les condamnations au titre de l'infraction spécifique de la traite ne sont prévues que pour la répression du crime de traite et pires formes de travail des enfants. Ce crime contre les adultes reste quasiment impuni.

Ce plan prévoit des plaidoyers auprès du Gouvernement et de l'Assemblée nationale pour compléter le cadre juridique existant aux fins de réprimer le crime de la traite de personnes. Ils seront sensibilisés et mobilisés à prendre des mesures durables à même de réduire les causes et conséquences du fléau de la traite des personnes dans la société.

b) Les acteurs économiques.

Ces acteurs se retrouvent dans les secteurs d'activités suivants : hôtellerie, restauration, établissements de loisirs, compagnies de transport, sites aurifères, agences de recrutement, usines, cybercafés, etc.

Au cœur de l'activité économique, ces acteurs nationaux et internationaux jouent un rôle très important dans la lutte contre la TDP. L'objectif à court terme est d'informer ces cibles sur le fléau et son ampleur à travers des rencontres et par la diffusion de messages spécifiques à leurs égards. Il est crucial de les sensibiliser et les mobiliser à agir par des actions curatives et préventives basées sur la durabilité. Plus précisément, il s'agira de mobiliser les acteurs économiques à prendre conscience pour impacter positivement et durablement la qualité des prestations fournies à la population.

L'objectif à long terme serait d'amener les acteurs économiques à tenir compte des actions qui permettent à toutes les couches de la société de s'épanouir sans danger dans cette course à la consommation effrénée à différentes échelles.

c) Consommateurs des services de la TDP

Ce groupe représente les utilisateurs directs des services (tels que l'exploitation sexuelle, travail forcé et le trafic d'organes humains) issus de la TDP. Souvent, les consommateurs ne disposant pas d'information suffisante sur la TDP contribuent inconsciemment à la croissance du marché de TDP. Parfois, les consommateurs ignorent qu'en achetant ces services, ils contribuent à la croissance des capacités financières de vastes réseaux organisés de TDP. Pour cela, il est nécessaire de les informer sur l'existence du phénomène et de les sensibiliser sur l'impact de leurs actions sur la vie de la victime. Les consommateurs seront aussi mobilisés à changer leur comportement en vue de réduire la demande des services de la TDP.

d) Population vulnérable et à risques

Ce groupe est composé de la population citadine et rurale. Ces populations sont pour la plupart situées dans les zones les plus affectées par les conflits que la Côte d'Ivoire a connus ces 15 dernières années. L'instabilité politique a généré un environnement favorable à la criminalité organisée, notamment la traite des personnes. Le sous-développement, l'inégalité des chances, l'extrême pauvreté ainsi que la vulnérabilité économique exposent les populations aux promesses financières et d'une vie meilleure par les trafiquants qui les malmènent. Les victimes de traite sont des personnes qui vivent dans des conditions de vulnérabilité et dans l'exclusion sociale liée à l'inaccessibilité des droits humains. Il est donc important de combattre l'exclusion sociale pour empêcher les victimes de retomber dans le piège des trafiquants. Les personnes qui ont subi la traite se heurtent à d'énormes obstacles à leur insertion et réintégration dans la société et sont victimes des préjugés. Il est donc crucial d'informer et de sensibiliser ces populations sur le phénomène et ses conséquences pour les amener à prendre conscience et à combattre ce fléau.

L'objectif à long terme est d'amener les populations à reconnaître d'une part les indicateurs de traite et d'autre part à créer d'eux-mêmes des mécanismes d'auto-développement qui s'inscrivent dans le cadre de leurs possibilités envisageables dans la stratégie du développement.

a) Les victimes

Ce groupe est caractérisé par les personnes qui ont subis les méfaits du crime de la TDP. Souvent, les victimes sont contraintes à accepter leur situation d'exploitées parce qu'elles ignorent leurs droits en tant qu'Etres Humains. Dans certains cas, elles sont coincées dans cette réalité parce qu'elles ne sont pas identifiées en tant que victimes et ne peuvent donc pas échapper à leurs bourreaux.

Cependant, les principales actions à mener à leur égard consiste à les informer sur l'existence de la TDP et sur leurs droits. Une autre action importante à mener avec les victimes est de mettre à leur disposition un numéro vert fonctionnel et gratuit. Dans le but de mobiliser les victimes à s'approprier les mécanismes de sortie de leur situation, les repentis seraient utilisés comme moyen pour les sensibiliser

6.3 Thématiques et type de messages

A l'issue des discussions lors de l'atelier de décembre 2013, au total trois idées de messages (ampleur, manifestation et actions d'éradication du phénomène de la TDP) ont été retenues. Dans le but de refléter ces idées adjacentes, trois thèmes clés sont ici proposés pour informer, sensibiliser et mobiliser la population sur le phénomène.

Les idées de messages telles que énumérées ci-dessous permettent de guider les thèmes et les messages clés identifiés dans le tableau ci-dessous.

Ampleur du phénomène

- Existence contre méconnaissance
- Statistique contre manque d'étude empirique d'envergure nationale
- Causes de la traite des personnes d'extrême pauvreté, exclusion sociale, conflit armé, catastrophes naturelles
- Conséquences sociales, psychologiques, économiques et politiques
- Impunité du crime

Manifestations

- Exploitation sexuelle
- Travail forcé
- Violation des droits de l'homme
- Trafic d'organes humains
- Esclavage

Actions pour la réduction

- Faire des plaidoyers auprès du Gouvernement et du Parlement pour compléter le cadre juridique existant pour réprimer le crime de la traite de personnes;
- Sensibiliser le gouvernement pour mobiliser les ressources nécessaires pour combattre le crime de TDP;
- Faire des plaidoyers pour le renforcement de la coopération transfrontalière : signature et application des accords bilatéraux entre pays, mise en œuvre intégrale du Protocole de la TDP et du plan d'action de traite des humains de la CEDEAO;
- Renforcer la coordination entre les institutions nationales en les rendant plus opérationnelles et compétentes ;
- Mobiliser les acteurs économiques à adopter des actions curatives et préventives en vue d'améliorer durablement la qualité des prestations fournies à la population.
- Sensibiliser les consommateurs sur l'impact de leurs actions sur la vie de la victime.
- Mobiliser les consommateurs à changer leur comportement en vue de réduire la demande des services de la TDP.
- Amener les populations à reconnaître les indicateurs de traite ainsi qu'à créer d'eux-mêmes des mécanismes d'auto-développement qui s'inscrivent dans le cadre de leurs possibilités envisageables dans la stratégie du développement
- Assurer une protection, une intégration et une insertion des victimes dans leur famille et leur société

Tableau 1 : Exemples de messages et thèmes clés liés à l'ampleur

Thème clé : La traite des personnes est un crime caché. Apprends à connaître les signes pour l'identifier					
Messages clés	Support	Public cible			
Des milliers de femmes et de jeunes filles sont victimes chaque année de traite à des fins d'exploitations sexuelles : parents soyez vigilants, la traite des personnes est là !	Radio/TV	Toutes les cibles			
Tu es victime de traite, l'espoir n'est pas perdu pour toi	Affiche- image	Victimes			
Non à la marginalisation des personnes victimes de traite, car toi aussi tu peux être victime!	Posters, boites à image	Toutes les cibles			
Enfants, filles, femmes tous menacés par la Traite des Personnes!	Affiche-image	Toutes les cibles			
Jeune fille, attention aux promesses d'une vie facile. Stop, la Traite des Personnes te guette!	Spot TV	Population vulnérable et à			
Jeune fille ne cède pas aux aventures de l'Eldorado. Sois vigilante et tu éviteras d'être victime de la traite des personnes.	Affiches, posters	risque			
Attention aux recrutements et au mariage par internet, ça peut être un piège des trafiquants de personnes!	Radio/TV, affiches				
Travail sans repos, sans salaire ou mal rémunéré. Ça c'est de l'esclavage. ça c'est de la traite. Dénonce-la!	Radio/TV, affiche	Toutes les cibles			
Les maisons closes, ça te dis quelque chose ? Combien en connaistu ?	Affiches	Consommateurs			
Cet enfant, victime de la traite des personnes est la relève de demain, il faut le sauver !					

Tableau 2 : Exemples de messages et thèmes clés liés aux manifestations

Thème clé : La traite des personnes se manifeste sous plusieurs formes mais toutes sont à des fins d'exploitations						
Messages clés	Support	Public cible				
Tu as toujours rêvé(e) de travailler à l'étranger, attention au piège des trafiquants! Tu as toujours rêvé d'être danseuse professionnelle, mannequin, serveuse à l'étranger, attention aux fausses	Affiches, TV/Radio,	Population vulnérable et à risque				
promesses! Tu pourrais tomber sur eux Tu rêves d'une vie meilleure, attention aux illusions! Par un travail honnête, tu y parviendras	posters, boîtes à images					
Cet enfant que tu fais travailler sans cesse, sans salaire et que tu utilises à tes fins, pourrait être le tien!	Radio/TV spot	Décideurs, acteurs économiques et consommateurs				
Cette personne que tu exploites, pourrait être ta fille, ta sœur, ton fils, ton frère!	Radio/TV spot,	Toutes les cibles				
Je suis pauvre, mais je reste digne, je ne suis pas à vendre!	Affiches, tee- shirts posters	Populations vulnérable et à risque				
Cette femme victime de la traite pourrait être ta mère, ta femme, ta fille, ta sœur!		Toutes les cibles				
J'ai bâti ma villa en prostituant mes proches, suis-je digne d'être appelé Être Humain!	Poster	Criminel				
Ne me juges pas, observes autour de moi et tu verras que je me prostitue contre mon gré!	Radio/TV spot, Affiches, posters	Décideurs, acteurs économiques et le reste de la population				

Tableau 3 : Exemples de messages et thèmes clés liés à L'actions pour réduire la traite des personnes

Thème clé 3 : Tes actions peuvent aider dans la lutte contre la traite de	s personnes. Sois c	onscient et agis.	
Messages clés	Support	Public cible	
Sais-tu que la traite des personnes t'expose à la prison ? Retiens-toi ! Sais-tu que la traite des personnes t'expose à la prison ? Arrêtes ça !	affiche-image	potentiel criminel	
Toi, décideur, luttes-tu contre la traite ? Toi, élu local, quelles actions pose –tu pour mettre fin à la traite des personnes dans la localité ? Vous, Hommes et Femmes de Dieu, pasteurs, religieux, comment travaillez-vous à mettre fin à la traite des personnes ?	Radio/TV spot	Décideurs	
Décideur, luttes tu contre la traite par tes décisions pour sauver tes concitoyens de la traite	Radio/TV spot	Décideurs	
Décideur, tu dois protéger la population par tes actions et les décisions que tu prends	Tee-shirts, affiches, débat	Décideurs	
Unis, boutons hors de nos communautés la traite des personnes!	Débat		
Contre la traite des personnes, agissons maintenant! Dénoncer la Traite des Personnes, c'est sauver des vies!	Dépliants, Poster/boite à		
La traite des personnes est un crime, dénonçons les auteurs pour la cohésion sociale!	image	toutes les couches sociales	
Toi aussi, tu peux être victime de la traite, soit vigilant et participe à la lutte!	affiche-image		
La Traite des Personnes est un crime, arrêtons ça!	autocollants		
La Traite des personnes est un crime, quitte dans ça ! Sinon c'est la prison !		potentiel criminel	
Parents, évitons d'être complice de la traite des personnes !	Radio/TV	Parents	
Payer pour ton plaisir sexuel, c'est peut être le mieux pour toi, mais sais-tu que tu enrichis un réseau de criminel ? Retiens-toi et dis non!	Poster/boite à image	Consommateurs	
La traite des personnes est une nouvelle forme d'esclavage, n'hésites pas à sensibiliser tes proches!	affiche-image, Radio/TV spots	toutes les cibles	
Chef, refuses d'être complice de la traite, et tu seras un modèle!	affiche-image	leaders communautaires et religieux	
Je suis un bon chef, je protège ma communauté contre la pratique dangereuse de la TDP! Je gagne l'estime de ma communauté et la considération de l'administration!	Radio/TV spot	Chef communautaire	
Parents, mettons nos filles à l'école et refusons la TDP!	Affiche-image	Parents	
Hôteliers, tenanciers de bars et de maquis, ne ternissez pas vos étoiles en autorisant la traite des personnes dans votre établissement!	dépliant, affiche- image	acteurs économiques	
Papa, maman, n'abandonnes pas tes enfants pour la TDP ; il a besoin de toi pour s'épanouir !	affiche-image, autocollants	Parents	
Tu ne veux pas d'engagement, ni de compromis alors tu préfères payer pour ton plaisir sexuel! Mais rappelle-toi que cette personne pourrait être victime d'exploitation qui a besoin de ton aide! Agis!	Poster/boite à image, film	consommateurs	
Nous sommes tous concernés par la traite des personnes. Mobilisons- nous pour y mettre fin			
Mon frère, ma sœur, arrête ce que tu fais, car rien ne justifie la traite des personnes !			

6.4 La stratégie de communication à court terme et à moyen terme

6.4.1 Approche

Les principes de participation et de coordination seront les plus utilisés dans la mise en œuvre de ce plan d'action de communication. Chaque cible sera impliquée à tous les niveaux des différentes opérations communicationnelles de ce plan. Les messages seront traduits dans les langues locales des groupes cibles afin de susciter leur intérêt et le désire de s'informer sur l'ampleur de la traite des personnes.

L'approche la mieux adaptée pour conscientiser l'opinion publique sur le phénomène de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle est celle basée sur la **communication pour le changement du comportement**. Cette stratégie qui consiste en un processus interactif et participatif favorise l'échange d'informations, d'idées, des connaissances, des perceptions, d'expériences vécues, des opinions et des décisions pour susciter les changements durables de comportement vis-à-vis du phénomène de la traite.

Cette stratégie sera utilisée pour encourager les comportements bénéfiques tant au niveau individuel que communautaire à travers de multiples canaux de communications et diverses techniques telles que :

- Débat
- Plaidoyer
- Ciné-débat
- Emissions radio /TV

La finalité de cette approche consiste en :

- L'amélioration des connaissances des groupes cibles sur le phénomène de la traite ;
- Une stimulation du dialogue au sein des communautés qui en favorisant la cohésion mobilise les membres des communautés à prendre des actions durables au bénéfice de leurs collectivités;
- Une promotion des changements d'attitude indispensables dans la réduction de la demande des services liés à la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle ;
- Une stimulation du désir de s'informer sur l'ampleur et les manifestations du phénomène;
- Une sensibilisation des pouvoirs publics à la nécessité de créer des politiques pérennes et adaptables aux réalités de toutes les couches sociales
- Une promotion des services de prise en charge intégrale de victimes de traite ainsi que de l'accompagnement de leurs familles

6.4.2 Facteurs externes

Les réalités telles que l'exode rural, l'insertion des jeunes filles dans le marché du travail domestique ou le commerce ambulant sont le quotidien de notre société. Ces réalités chaque fois plus grandissantes s'ajoutent aux faits habituels de notre société. Ce plan vise à conscientiser la population et l'ensemble des acteurs sur l'ampleur et les manifestations du phénomène de la traite des personnes en relation avec ces réalités que la société vit au quotidien. Le facteur de perception de la société sur la définition et les manifestations de la traite vis-à-vis des réalités auxquelles la société s'est graduellement habituée pourrait la rendre susceptible à ce projet de

communication.

Aussi, la TDP est un crime organisé qui nourrit un réseau de personnes à tous les niveaux et génère d'énormes sommes d'argent chaque année. Ce crime est lié à la corruption et au blanchiment d'argent dont les autorités nationales et locales pourraient être les catalyseurs directs ou indirects. Cependant, il pourrait avoir des retards dans l'acquisition de permission pour les partenaires de mettre en œuvre les activités de mobilisation sociale sur le phénomène.

6.4.3 Opportunités

En Côte d'Ivoire, les condamnations au titre du crime de traite ne sont prévues que pour les enfants, la traite des adultes demeure méconnue et impunie pour des raisons d'insuffisance juridique. Les initiatives de prévention des cas de traite et de protection des victimes, en particulier les adultes victimes d'exploitations sexuelles sont très rares et ne s'intègrent pas dans un plan d'action national précis. La perception et le traitement des questions relatives à la traite des personnes prêtent à confusion à tous les niveaux de la société, ce qui entraine des répercussions sur les modalités de la coopération transnationale sur les actions globales de lutte contre ce phénomène.

Cette insuffisance juridique et manque d'initiatives précises pour renforcer les actions de lutte contre la traite des adultes sont des opportunités pour la réussite de ce plan d'action de communication. En s'inspirant du modèle AIDA, ce plan pourrait aider à susciter la curiosité des populations à s'informer sur ce phénomène. Finalement, le dévouement que le MEMPD met à la mise en œuvre du projet de l'ONUDC est une opportunité pour atteindre les objectifs de ce plan.

6.4.4 Risques

Ce plan vise à conscientiser toutes les couches sociales sur le phénomène de la traite des personnes. Les cibles de ce plan se trouvent dans les différentes régions du pays y compris les zones qui ont été affectées par le conflit post électoral de 2011. La crise que la Côte d'Ivoire a traversée et les différents conflits présents dans certains pays frontaliers la rendent vulnérable vis-à-vis du fléau de la traite des personnes.

Bien que la crise post-électorale qui a frappé la Côte d'Ivoire en 2011 ait pris fin, les rivalités et les accrochages entre les communautés prévalent encore dans les régions forestières de l'Ouest. L'instabilité qui prévaut dans ces zones pourrait dégénérer à un stade incontrôlable. Ceci constitue un risque pour la mise en œuvre de ce projet de communication.

Autres risques liés à la mise en œuvre de ce plan d'action de communication sont:

- L'Instabilité politique dans certains pays frontaliers de la Côte d'Ivoire
- De nouvelles tensions à l'approche des élections de 2015
- Les difficultés dans l'adoption de nouveaux comportements ou opinions parmi les personnes ciblées
- Le défaut ou manque d'intérêt de la part des bénéficiaires
- Le manque de collaboration des acteurs clés pour la diffusion des outils
- les rivalités entre acteurs engendrant un manque de collaboration

6.4.5 Moyens et évènements de communication

Les moyens de communication visés pour la mise en œuvre de ce plan se subdivisent en quatre (4) types de réseaux.

a) Le canal institutionnel

Comme souligné plus haut, la mise en œuvre de ce plan d'action et le projet se réalisera en partenariat avec les institutions gouvernementales et non gouvernementales. Un financement sera octroyé à une ONG locale pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation sur le phénomène de traite. Ces institutions se déplaceront vers les populations et dans les zones à risque. Vu que la plupart des institutions publiques et non gouvernementales ont déjà organisé des actions dans ces zones à risque, ceci facilitera la mise en œuvre de ce projet.

b) <u>Le canal médiatique</u>

Ce canal est caractérisé par la TV, l'internet, la Radio, la presse écrite et l'affichage.

La télévision

La télévision a un fort effet visuel qui pourra être utilisé pour jouer sur la sensibilité des cibles et attirer leur attention. Des spots seront élaborés à ce titre pour conscientiser les cibles sur le phénomène pour les conduire à mener des actions durables pour la réduction de la demande des services de traite. Des émissions télés sont aussi prévues pour la mobilisation de l'opinion publique sur l'ampleur et manifestations de ce phénomène.

La Radio

La flexibilité et la faculté de répétition de la radio sont de bons relais communicationnels pour atteindre les cibles. Les frais techniques pour la production des messages sont réduits. Une des Radios qui sera utilisée est celle de l'ONUCI pour sa gratuité et le taux d'audience.

• La presse écrite

Ce moyen est utilisé pour atteindre la population lettrée et avec capacité d'achat de journaux ou de magazines. C'est un moyen qui permet de créer un lien fort avec ses lecteurs et ses titres, si les messages communiqués sont bien argumentés et attractifs. Mais, l'efficacité de ce moyen est limité seulement à la population instruite et avec capacité d'achat. L'accès aux messages publiés à travers ce canal est limité

L'affichage

Cette technique médiatique consiste à transmettre les images diffusées par les autres médias et permet une forte répétition des messages. Etant donné que ce canal touche toutes les couches de la société, l'affichage est une technique très utile pour capter l'attention de toutes les cibles et surtout des cibles illettrées. Des posters avec des images importantes seront affichés dans les endroits publics et le plus fréquentés de chaque zone cible.

c) Le canal hors media

Ce canal fait référence à la mobilisation sociale. Il s'agira de réunir un grand nombre de personnes pour les informer sur l'ampleur et les manifestations du phénomène de la traite. Cette pratique de communication à moindre coût consiste à rassembler les différents groupes cibles afin d'animer l'intervention et les efforts de la société dans la lutte contre la TDP. Dans le but d'atteindre une grande masse de la population, il est prévu des séances de sensibilisation.

La mobilisation se caractérisera aussi par :

- La promotion du soutien des décideurs afin qu'ils prennent des dispositions durables et susceptibles de prévenir, réprimer et contrôler le crime de traite des personnes
- Le renforcement des capacités des acteurs clés des plateformes existantes et dans les frontières afin qu'ils prennent des initiatives d'identification, protection des droits des personnes en mouvement particulièrement des personnes victimes de traite à des fins d'exploitations sexuelles
- La promotion des services de prise en charge des victimes et mise en place d'un système de référencement national

L'Approche participative communautaire est aussi un élément clé du canal hors média qui sera utilisé dans la communication avec les différentes cibles. En effet, le plan prévoit l'octroi de financement à une structure nationale pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation des groupes cibles. Une des stratégies à employer par cette structure sera basée sur la mobilisation communautaire dans les zones les plus affectées par le conflit et les zones à risque et à haute prévalence du phénomène de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

Afin de mieux conscientiser ces populations pour la réduction de la demande des services de traite, les actions à mener seront basées sur les besoins des communautés ciblées. Les chefs communautaires et religieux seront impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre des activités de sensibilisation sur le phénomène. Pour faciliter une participation massive des populations cibles; les messages seront traduits dans les langues locales des zones ciblées.

le bouche à oreille

C'est une technique très efficace et gratuite. Elle est basée sur la sensibilisation des personnes qui, à leur tour parleront de l'impact du message d'où l'utilisation adéquate du model AIDA. Cette technique idéale et moins couteuse car le transport du message se fait entre amis, connaissances et des personnes qui se font confiance. Afin de motiver le « bouche à oreille », il est crucial de créer des liens avec les personnes clés et influentes de chaque communauté ou zone ciblée. Pour ce faire, des responsabilités seront attribuées à ces personnes afin de les encourager à s'approprier les actions de lutte contre le phénomène de traite.

• Les relations personnelles

Cette technique découle naturellement de la précédente qui porte sur le « bouche à oreille ». A travers les relations établies avec les chefs communautaires, personnes de référence /influente des zones cibles, la cohésion sociale s'installera au fur et à mesure entre les membres du groupe. Aussi, étant donné que les institutions seront sélectionnées sur la base de leur expérience de gestion des activités de sensibilisation dans les zones cibles, cela facilitera l'accès aux populations et les relations interpersonnelles.

Les rencontres directes

Les réunions formelles et informelles, sont toujours des occasions pour sensibiliser les personnes sur le phénomène. Ces rencontres directes favorisent aussi le rapprochement et le renforcement des relations interpersonnelles, ce qui peut faciliter le passage de messages sur la réduction de la demande des services de traite.

L'envoi postal

La correspondance par courrier personnalisé permet d'informer la population sur les différentes activités de

l'ONUDC et ses partenaires par rapport au sujet de traite dans les zones concernées.

L'usage du Net

Il permet de faire la connaissance de nouvelles personnes et facilite le maintien de relations existantes ainsi que la création d'un nouvel outil de mobilisation pour la société civile, donc rend plus facile la participation à un projet de société. Cette technique entraîne une augmentation d'échanges, donc plus de « créativité collective ». Les populations les plus visées à travers cette technique sont les jeunes et les adolescents. Ce canal sera utilisé pour les sensibiliser car ils sont les plus susceptibles de tomber dans les pièges des cybercriminels.

6.5 Stratégie de communication à long terme

Au cours de l'année 2013, l'ONUDC en partenariat avec le MEMPD a organisé plusieurs séances de travail, réunions personnalisées avec les structures ciblées du projet de renforcement de lutte contre la traite des personnes. Ces rencontres ont initialement contribué à amener les participants à réfléchir sur l'existence du phénomène de la traite de personnes et ses différentes formes en Côte d'Ivoire. Les rencontres régulières des expertes de l'ONUDC avec d'autres partenaires au développement ont permis de faire la lumière sur les différentes formes du phénomène ainsi que ses conséquences sur la population en générale. En Octobre 2013, la Conférence régionale de haut niveau des donateurs organisée par l'ONUDC en partenariat avec la CEDEAO a permis d'informer les autorités sur l'existence et l'ampleur du phénomène de la traite en tant que crime organisé dans la sous-région.

La vision de ce plan est de mettre en évidence l'ampleur, les manifestations et les conséquences du phénomène de la traite des personnes à tous les niveaux en Côte d'Ivoire. La vision à long terme est de mobiliser l'opinion publique sur l'ampleur et la manifestation du phénomène afin de les amener à adopter des actions et solutions durables qui contribueront à la réduction de la demande de services de traite. L'objet de ce plan est aussi de mobiliser le gouvernement à l'adoption d'un plan stratégique national de communication pour la réduction de la traite des personnes.

7. PLAN OPERATIONNEL DE COMMUNICATION

7.1 Principales opérations

Ce plan d'action de communication est planifié pour être exécuté d'ici fin 2014. A cet effet, des activités sont planifiées pour l'information, la sensibilisation et la mobilisation des groupes cibles afin qu'ils prennent conscience du phénomène de la traite des personnes. Pour atteindre les différents objectifs établis, les activités ont été identifiées en fonction de chaque cible et de son contexte.

Dans le but d'informer toutes les couches sociales sur le phénomène, des émissions Radio et TV seront organisées, des séances de proximité ainsi que des discussions en lignes à travers les réseaux sociaux qu'offre le net. La production des affiches et boites d'images ainsi que la production et diffusion de spots et autocollants seront réalisées à cette fin.

Pour la sensibilisation des populations vulnérables et à risque sur les différentes formes de traite et ses conséquences, il est organisé des rencontres directes et communautaires, des émissions de radio en langue locale, des débats et des projections de films sur la place publique de la communauté.

Afin de mobiliser l'implication des acteurs économiques dans la lutte contre le phénomène, il est important de les amener à prendre en compte de façon plus ample les aspects sociaux dans leur programme de marketing et vente.

Finalement, la sensibilisation et la mobilisation des décideurs se feront à travers l'élaboration et la mise en œuvre de documents de plaidoyer, qui incluent la formation des acteurs de plaidoyer.

7.2 Chronogramme d'activités

Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Indicateurs	Publics cibles	Zones cibles	Moyens
Informer au moins	1. Au moins 2000	1.1. Organiser des discussions en	Nombre de discussion	PVAR (notamment la	Régions de	TV, Radio,
2000 personnes dans	personnes de chaque	ligne	en ligne	jeunesse)	Gontougo,	réseaux
chaque zone cible sur	zone cible sont	1.2. Organiser des séances	Nombre de séances	Victimes,	Cavally, poro,	sociaux,
l'ampleur, les	informées sur	sensibilisation de proximité	organisées	consommateurs de	Tonpki,	internet,
manifestations et	l'ampleur, les			service de traite et	Guémon	presse écrite,
conséquence du fléau	manifestations et			acteurs économiques	Gbêkè, bélier	affichage,
de la traite des	conséquences du fléau				et le District	mobilisation
personnes	de la traite des				d'Abidjan (en	sociale,
particulièrement à des	'				particulier les	Tee-shirts
fins d'exploitations sexuelles	particulièrement l'exploitation sexuelle				zones vulnérables et	100 3111103
sexuelles	i exploitation sexuelle				à risque), ainsi	Dépliants
					que le Corridor	
					Abidjan- Lagos	
		1.3. Organiser des émissions	Nombre d'émissions	PVAR et victimes	7 to a garage	
		Radio/TV	organisées et réalisées			
		,				
		1.4. Produire et diffuser des	Nombre d'affiches	Acteurs économiques		
		affiches	produites et diffusées			
		1.5. Produire et diffuser un film	Nombre de films	Victimes, parents,		
			produits et diffusés	consommateurs de		
				service de traite		
		1.6. Produire et diffuser des boites à	Nombre de boites	Toutes les cibles		
		images	d'images produites et			
			diffusées			
		1.7. Produire et diffuser des	Nombre d'autocollants			
		autocollants	produits et diffusés			
		1.8. Produire et diffuser tee-shirts	Nombre de tee-shirts			
			produits et diffusés	Toutes les cibles		
		1.9. Produire et diffuser dépliants	Nombre de dépliants	Victimes, parents,		
			produits et diffusés	consommateurs de		
				service de traite,		
				acteurs		

Sensibiliser au moins 2000 personnes dans chaque zone ciblée sur le danger social que représente le fléau de la traite des personnes particulièrement à des fins d'exploitations sexuelles.	2. au moins 2000 personnes de chaque zone cible sont sensibilisées sur les dangers du fléau de la traite des personnes particulièrement à des fins d'exploitation sexuelles.	 2.1. Organiser des émissions Radio/TV 2.2. Organiser des séances de sensibilisation 2.3. organiser des activités de suivi 2.4. organiser des débats 2.5. Organiser des ciné-débats 2.6. Produire et diffuser des affiches 	Nombre d'émissions Radio/TV organisées Nombre de séances de sensibilisation organisées Nombre d'activités de suivi réalisées Nombre de débats organisés Nombre de sessions de ciné-débats organisées Nombre d'affiches produites et diffusées	ménages, organisation de la société civile, chefs traditionnels, communautaires et religieux, agences de recrutement et de voyages, établissements de loisir, transporteurs routiers, etc.	Régions de Gontougo, Cavally, poro, Tonpki, Guémon Gbêkè, bélier et le District d'Abidjan (en particulier les zones vulnérables et à risque), ainsi que le Corridor Abidjan- Lagos	TV, Radio, affichage, mobilisation sociale, boite à images, T- shirt, casquettes
Renforcer les capacités d'au moins 1500 acteurs clés des plateformes existantes sur le phénomène de la traite des personnes particulièrement à des fins d'exploitation sexuelle	3. Les capacités d'au moins 1500 acteurs clés des plateformes existantes sont renforcées sur le phénomène de la traite des personnes particulièrement à des fins d'exploitation sexuelle	 3.1. Organiser des ateliers et séminaires de formation 3.2. Produire et distribuer des dépliants 3.4. Produire et diffuser des posters 3.5. Faire des suivis post formation 	Nombre d'atelier et séminaires de formation organisés Nombre de dépliants produits et distribués Nombre de posters produits et diffuses Nombre de rapport de suivi produits	Les plateformes de Violence basés sur le Genre (GVB) et autres plateformes existantes	Toutes les zones cibles	ateliers, séminaires
Mobiliser en moyenne 1000 personnes à s'approprier durablement les actions de prévention	4. 1000 personnes se sont approprié durablement les actions de prévention et de lutte contre la	4.1. Faire des plaidoyers auprès du Gouvernement pour l'élaboration d'un projet de loi réprimant le crime de la traite de personnes	Document de plaidoyer élaboré pour un projet de la loi réprimant le crime de la TDP;	MEMPD, MJLDH, MEMIS	Toutes les zones cibles	Plaidoyers
et de lutte contre la traite des personnes particulièrement à des fins d'exploitation sexuelle	traite des personnes particulièrement à des fins d'exploitation sexuelle	4.2. Faire des plaidoyers auprès du Parlement l'adoption d'une loi réprimant le crime de la traite de personnes	Nombre de plaidoyers effectués pour l'adoption de la loi réprimant le crime de la TDP	Assemblée Nationale		

4.3. Organiser des débats sur l'importance de la mise en place d'un dispositif de suivi de recrutement des jeunes [pour les études de modes, mannequinat casting, etc.] 4.4. Organiser des séminaires pour la collecte et la gestion de données sur la TDP	Nombre de débats organisés Nombre de séminaires organisés et réalisés	MCF, MJSL, MEMAS, MFPRA, MEMAE, ONGS MJLDH, MEMIS, ONGS	TV, Radio, internet, presse écrite, affichage, ateliers, séminaires, mobilisation sociale
4.5. Organiser des discussions en ligne 4.6. Organiser des séances de proximité	Nombre de discussion en ligne Nombre de séances organisées et réalisées	Acteurs économiques	
4.7. Organiser des émissions Radio/TV	Nombre d'émissions radio/tv	Victimes, parents, consommateurs de	
4.8. Produire et diffuser des affiches	Nombre d'affiches produites et diffusées	service de traite, acteurs	
4.9. Produire et diffuser un film	Nombre de films produits et diffusés	PVAR et les victimes	
4.10. Produire et diffuser des boites à images	Nombre de boites d'images produites et diffusées		

8. **SUIVI ET EVALUATION**

8.1 Résultats attendus

D'ici fin 2014, il est attendu que :

- Au moins 2000 personnes des zones cibles plus particulièrement les zones les plus affectées par le conflit sont informées sur l'ampleur de la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle
- Un minimum de 2000 personnes des zones cibles et plus particulièrement des zones les plus affectées par le conflit sont sensibilisées sur les dangers sociaux que représentent le fléau de la traite des personnes à des fins d'exploitations sexuelles
- Les capacités d'au moins 1500 acteurs clés des plateformes existantes sont renforcées sur le phénomène de la TDP
- En moyenne 1000 personnes sont mobilisées à s'approprier des actions durables de prévention et de lutte contre la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle.

8.2 Évaluation des opérations de communication

L'évaluation de la stratégie de communication pour le changement de comportement qui a été choisie comme approche adéquate pour la mise en œuvre de ce plan d'action de communication sera basée sur la collecte de rapports d'activités rédigées par les acteurs locaux et sur les conclusions d'une étude d'opinion et d'impact. L'évaluation sera conduite en accord avec les politiques d'évaluation en vigueur de l'ONUDC. L'évaluation finale du plan d'action se fera en conjoncture avec l'évaluation finale du projet. L'évaluation à mi parcourt permettra de mesurer si les différentes cibles sont capables de définir le phénomène de traite des personnes, de jauger son ampleur et de cerner ses différentes manifestations. L'objectif final de l'évaluation est de mesurer le degré d'atteinte de l'objectif général (qui est de contribuer à la réduction de la demande des services de traite de personnes) du plan d'action en relation avec les résultats obtenus sur le terrain et surtout dans les zones à risque.

9. COORDINATION DES OPERATIONS DE COMMUNICATION

9.1 Organisation générale

Comme souligné plus haut, pour la mise en œuvre des activités de ce plan d'action, un financement sera octroyé à une institution qui portera à terme les actions d'information, de sensibilisation et de mobilisation auprès des groupes cibles dans les zones visées.

Un appel à propositions sera ouvert au public à travers les canaux de communications tels que la presse et le site web de l'ONUDC. Un comité de sélection formé par les experts de l'ONUDC, le MEMPD et le Ministère de la Famille, de la Femme et de l'Enfant sera mis en place pour la pré-sélection et sélection des propositions avec le support du siège de l'ONUDC pour s'assurer que les procédures et règlements d'approvisionnement du système des Nations Unies sont respectés pendant le processus. Une fois sélectionnée, l'organisation se chargera de la mise en œuvre des interventions de ce plan ainsi que de la distribution du matériel de sensibilisation, que l'ONUDC s'assurera de mettre à disposition de ladite institution.

9.2 Partenariats

Le projet de renforcement de lutte contre la traite des personnes de l'ONUDC a été élaboré sous la demande d'appui technique du MEMPD. Les activités du projet sont mises en œuvre en collaboration avec le MEMPD. Ce plan d'action de communication étant une des activités du projet est aussi mis en œuvre en partenariat avec le MEMPD. Le MEMPD se charge d'organiser les ateliers ou réunions, en prenant en compte la rédaction et la distribution des courriels d'invitation, la rédaction des rapports d'activités et propositions de potentiels fournisseurs.

Un calendrier de délivrance du matériel sera établi en fonction des priorités du plan d'action de communication et de la durée du projet.

Le partenariat dans le cadre de ce plan d'action s'étend aussi aux différentes structures qu'elles soient gouvernementales ou non gouvernementales à but lucratif ou non lucratif qui ont pour la plupart des structures participé à la collecte d'informations pour la rédaction de ce document lors des ateliers de préparation et de validation.

Un partenariat plus étroit se fera avec l'institution qui sera sélectionnée pour la production du matériel de sensibilisation, pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation ainsi que pour la distribution du dit matériel. Aussi, le matériel de sensibilisation sera-t-il produit par des fournisseurs externes qui seront retenus après sélection de leur offre par la suite d'un processus transparent et en conformité avec les procédures d'approvisionnement des Nations Unies.

Le rôle de l'ONUDC est de se rassurer que les règles et procédures d'approvisionnement des Nations Unies sont respectés et suivi correctement. Pour ce faire, les appels à propositions et demande de cotations sont réalisés par la coordonnatrice du projet.

10. **BIBLIOGRAPHIE**

- ✓ Device Julianne Behm (Nov. 2013): The Aida Model -Wrong Spelling in Advertisements as an Attention-Seeking,
- ✓ Gouvernement de Côte d'Ivoire (2012): Plan d'Action National 2012-2014 de lutte contre la traite des enfants, et les pires formes de travail des enfants.
- ✓ ONUDC (2013) : Stratégie régionale 2014-2018 de lutte contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants
- ✓ ONUDC (juillet 2009) : Trafics transnationaux et état de droit en Afrique de l'Ouest, une évaluation des menaces, p.41

Site Internet

- ✓ www.ecowas.int/documentation/ActionPlan
- ✓ www.onuci.org
- ✓ www.onudc.org/
- ✓ http://www.state.gov/j/tip/index.htm